

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**« Les comités des usagers  
et de résidents : défis et  
pistes de solutions »**

**135.00 \$ avant le 1<sup>er</sup> octobre 2008**

**Membres des familles : 50,00 \$**

(Veuillez faire des photocopies du formulaire,  
en cas de besoin)

NOM : \_\_\_\_\_

ORGANISME : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

TÉLÉCOPIEUR : \_\_\_\_\_

COURRIEL : \_\_\_\_\_

## Hébergement à l'hôtel Hilton à Québec

Pour bénéficier d'un tarif préférentiel à 159,00\$ par nuit / occupation simple ou double, plus taxes, vous devez réserver avant le 20 septembre 2008. Veuillez mentionner que vous assistez au colloque du Conseil pour la protection des malades.

**Pour la réservation des chambres**

Tél. : 1(800) 447-2411 ou (418) 647-6500

**N.B.** Des frais de stationnement de 18,95 \$ sont exigibles pour tous les congressistes

## NOS EXPOSANTS

## NOS COMMANDITAIRES



## Les colloques du Conseil pour la protection des malades (CPM)

**« Les comités des usagers  
et de résidents : défis et  
pistes de solutions »**

**Mardi, le 21 octobre 2008**

**Hôtel Hilton Québec  
1100, boul. René Lévesque Est  
Québec (Québec)**

**G1K 4P3**

**Tél. : 1-800-447-2411**

**Tél. : (418) 647-6500**

**Télé. : (418) 647-6488**

**Site web : [www.hilton.com](http://www.hilton.com)**

## PROGRAMME

- 7h30 **Inscription**
- 8h30 **Mot de bienvenue**  
Maître Paul G. Brunet, Directeur général
- 8h45 **Allocution d'ouverture**  
Monsieur Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux
- 9h00 **Me Marie-Nancy Paquette**  
Le consentement aux soins : les principes et la jurisprudence récente
- 9h30 **La parole est à vous**
- 10h00 **PAUSE SANTÉ**
- 10h15 **Mme Florence Piron et M. Éric Gagnon**  
Prendre la parole pour mieux agir
- 10h45 **La parole est à vous**
- 11h30 **Mme Thérèse Dufresne**  
Prophagia
- 12h00 **REPAS**
- 13h30 **M. Réjean Tardif**  
Les questions et les difficultés qui se posent à un comité des usagers quant à l'utilisation de son budget
- 13h45 **La parole est à vous**
- 14h15 **Mme Maryse Soulière**  
La qualité de vie et la prévention des abus envers les personnes âgées hébergées : le point de vue des résidents
- 14h45 **La parole est à vous**
- 15h15 **Présentation du 2<sup>e</sup> prix Claude-Brunet et mot de la fin**

## NOS CONFÉRENCIERS

**Me Marie-Nancy Paquette** : Bachelière en droit de l'Université Laval, elle détient un D.E.S.S. en Droit – Santé – Éthique de l'Université de Rennes (France). Elle exerce dans des domaines reliés au réseau de la santé et des services sociaux, auprès d'une clientèle formée d'établissements sociosanitaires québécois. Elle possède une expérience en matière de consentement aux soins et de responsabilité hospitalière, offre des formations en droit de la personne. Elle porte un grand intérêt pour les questions juridiques relatives à la déficience intellectuelle et à la santé mentale, agit à titre de conférencière auprès de différents organismes et enseigne à l'École du Barreau du Québec.

**Mme Florence Piron** : Anthropologue et éthicienne, elle a mené plusieurs projets visant à faire valoir et entendre la parole des citoyens sur le système de santé et de services sociaux. En particulier, elle anime depuis près de trois ans l'Espace des citoyens / santé et bien-être Québec, projet-pilote qui appuie les citoyens de Québec désireux de mieux comprendre le réseau de la santé de leur région et d'y participer activement. L'Espace des citoyens a organisé récemment une journée de concertation des comités des usagers de la région de Québec et continuera d'organiser l'an prochain des activités en soutien à l'action de ces comités. Madame Florence Piron est professeure au Département d'information et de communication de l'Université Laval.

**M. Éric Gagnon** : Sociologue, il a conduit plusieurs recherches sur les espaces de parole des usagers dans les systèmes de santé, où ceux-ci peuvent exprimer leurs demandes et leurs plaintes, faire valoir leur point de vue sur l'organisation des services, les soins et les traitements, ainsi que sur leurs relations avec les professionnels. Ses études sur les groupes communautaires et bénévoles ont montré qu'ils constituent de plus en plus des lieux de formation et d'appropriation du savoir par les usagers et les citoyens, en plus d'être des espaces qui facilitent l'expression de leurs revendications et de leurs connaissances touchant la santé et les services. Monsieur Gagnon est chercheur au Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, à Québec.

**Mme Thérèse Dufresne** : Présidente et chef de la direction depuis l'an 2000, diététiste-nutritionniste, elle cumule 20 ans de direction stratégique et gestion à titre de chef des services d'alimentation et de nutrition, dont l'Hôpital Sainte-Anne. Elle est reconnue pour son leadership, son talent de visionnaire, sa maîtrise de l'approche scientifique et sa compétence en développement d'aliments à valeur ajoutée. Mme Dufresne a été récipiendaire du prix mérite annuel en diététique de l'ordre professionnel des diététistes du Québec en 1998. Elle est coinventeur de deux technologies brevetées de Prophagia.

**M. Réjean Tardif** : Conseiller cadre à la direction de la qualité, Direction générale de la planification stratégique, de l'évaluation et de la qualité, au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Au cours des trente-trois dernières années, il a occupé diverses fonctions dans plusieurs catégories d'établissements offrant des services à différentes clientèles, auprès des agences et depuis 2005 au MSSS. Monsieur Tardif a accordé l'implantation des diverses mesures prévues dans le projet de loi 83, notamment celles concernant les comités des usagers et les comités de résidents. Il est chargé de projet pour le déploiement du système d'information sur la sécurité des soins et des services et assume les fonctions de coordonnateur principal des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux.

**Mme Maryse Soulière** : Conseillère en milieu de vie pour les CHSLD Vigi Santé, à Montréal, elle est également chargée de cours à l'École de travail social de l'UQAM. À titre d'assistante de recherche, elle a participé à plusieurs projets de recherche, dirigés par madame Michèle Charpentier, portant notamment sur les droits des résidents âgés ainsi que sur la prévention des mauvais traitements envers les aînés. Son mémoire de maîtrise en travail social (Concentration gérontologie sociale), réalisé à l'UQAM, propose un regard féministe sur l'empowerment des femmes âgées demeurant en milieu d'hébergement.

## Colloque annuel édition 2008

« LES COMITES DES USAGERS ET DE RESIDENTS : DEFIS ET PISTES DE SOLUTIONS »

Le chèque doit accompagner le bulletin d'inscription et doit être libellé à l'ordre du :

CONSEIL POUR LA PROTECTION DES MALADES (CPM)  
800, de la Gauchetière Ouest, bureau 6580, C.P. 1465  
Montréal (Québec) H5A 1K6

Tél. : Sans frais : 1877.276.2433 ou 1877.CPM.AIDE

Tél. : 514.861.5922 – Téléc. : 514.861.5189

Courriel : [info@cpm.qc.ca](mailto:info@cpm.qc.ca) - Site Internet : [www.cpm.qc.ca](http://www.cpm.qc.ca)

N.B. : Des frais d'administration de 30.00 \$ vous seront facturés pour toute annulation.  
Aucune inscription n'est acceptée le jour même.